



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 13 Février 2013



SECTION DE PPDC BERCY

FACE AU MÉPRIS DE LA DIRECTION TOUS EN GRÈVE LE 18 FÉVRIER !

Aujourd'hui, les organisations syndicales étaient reçues en réunion plénière dite de « clôture des négociations sur l'accompagnement social ». Suite au refus de la Direction de reporter la date de signature de l'accord prévue en mars pour début juillet (afin de tenir compte des vœux définitifs des agents) la CGT appelle l'ensemble des personnels de Bercy à se mobiliser massivement et à faire grève dès le lundi 18 février prochain.

A chaque fermeture ou restructuration d'un centre de La Poste, la Direction se fixe toujours les mêmes objectifs : aller le plus vite possible pour se débarrasser du problème et des agents. Alors que depuis des semaines nous demandons d'y voir clair, La Poste se livre à un chantage inacceptable. En effet, alors qu'aucun d'entre nous ne sait encore sur quel poste et dans quel établissement il va se retrouver l'année prochaine, La Poste veut entériner les négociations sur l'accompagnement social. Pour résumer, on discute de votre indemnité au rabais, vous acceptez et après ça vous n'avez plus votre mot à dire.

Odieux et méprisant !

Pour nous, cette fermeture est inacceptable au regard du projet de casse de la Direction. La CGT exige que l'accord sur l'accompagnement social soit soumis à signature une fois que tous les agents connaîtront leur nouvelle affectation. Mais c'est l'inverse que l'on tente de nous imposer. La réunion d'aujourd'hui, dite plénière de clôture, veut entériner les négociations sur l'accord social et sur les indemnités de mobilité pour une signature en mars prochain ! Alors que les agents ne seront fixés sur leur sort au plus tôt en mai ou juin prochain. Nous ne pouvons accepter ce semblant de négociation et ce chantage. La CGT, au cours de ces discussions a systématiquement refusé de se rendre aux bilatérales. Il ne s'agit pas de discussions de marchands de tapis et seules des plénières pouvaient être le lieu de véritables négociations.

1000 euros brut par agent : un montant qui montre le mépris de la Direction !

Alors que nos conditions de travail et de vie vont être inévitablement modifiées sans aucune garantie sur les futurs locaux... La Poste verserait 1000 euros bruts... La CGT exige pour sa part la réimplantation d'une PPDC sur le futur site et l'octroi de 3000 euros par agent en attendant le retour sur Bercy. En ce sens, la CGT a interpellé à la fois tous les syndicats présents sur le site de Bercy mais aussi la Mairie de Paris pour que soit étudiée la réimplantation d'une PPDC sur le futur site.

Quelle garantie pour l'avenir ?

A ce jour, nous n'avons aucune information sur la pérennisation des HUB 12 et 13, la boîte étant incapable de dire quoi que ce soit quant à la viabilité de ces HUB. Idem pour les personnels qui iraient à Brune. Quel avenir pour cette PPDC qui vient tout juste de perdre 30 % de son trafic parti vers les Hauts de Seine ? Les PPDC du Sud de Paris font face à une véritable entreprise de démolition et on ne peut qu'être inquiet pour l'avenir.

Mutation d'office et rupture de contrat de travail en cas de refus

La fermeture du site est prévue en décembre 2013 mais pourtant la Poste veut déjà tout verrouiller pour que les agents ne puissent pas se retourner par la suite. Pire encore, il est écrit noir sur blanc dans le projet d'accord qu'après 3 propositions refusées c'est la mutation d'office pour les fonctionnaires et la rupture du contrat de travail pour les contractuels. C'est inacceptable !

Tout ceci aura pour conséquence une dégradation de nos emplois car avant tout ce sont bien les effectifs, les régimes de travail et nos métiers que nous devons défendre tous ensemble. La balle est dans notre camp et il nous faut créer le rapport de force nécessaire ! La CGT appelle fermement à la grève reconductible à partir du lundi 18 février pour faire respecter nos droits et nos intérêts.

PIQUET DE GRÈVE LUNDI 18 FÉVRIER À PARTIR DE 10 HEURES !!!

Préavis de grève CGT :

Le syndicat CGT des Services Postaux de Paris dépose un préavis de grève illimité, qui débutera le lundi 18 février 2013 à 00h00. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel fonctionnaire et contractuel de la PPDC Bercy, ainsi que celui amené à le remplacer.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- ⇒ **Maintien ou réimplantation d'une activité de collecte dans l'Est parisien**
- ⇒ **Le report de la date de signature de l'accord et le report du calendrier**
- ⇒ **De véritables négociations, les organisations syndicales représentantes du personnel doivent être en possession de toutes les informations relatives au projet**
- ⇒ **Aucune mobilité imposée**
- ⇒ **Engagement écrit assurant que chaque agent gardera l'emploi de son choix sur le site de son choix**
- ⇒ **Une prime pour l'ensemble du personnel de 3000 euros**
- ⇒ **Maintien des régimes de travail pour tous les agents**
- ⇒ **Maintien de tous les emplois et embauche de tous les CDD, intérimaires, Contrat Professionnel et Contrat d'apprentissage en CDI**
- ⇒ **Maintien des emplois des agents du ménage et du RIE de Paris Charolais**

Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire



Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : _____

Site et ville : _____

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____

Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

(1) Rayer les mentions inutiles



Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales

Activités Télécom

Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : _____

Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

